

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 150 (2005)  
**Heft:** 8-9

**Vorwort:** "Rétro-actualité" pour l'armée suisse : dans les années 1920 comme dans les années 2000!  
**Autor:** Weck, Hervé de

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

ETH-ZÜRICH  
05. Sep. 2005  
BIBLIOTHEK

# SOMMAIRE

Août/Septembre 2005

	Pages
<b>Editorial</b>	
■ «Rétro-actualité» pour l'armée suisse	3
<b>Forces terrestres</b>	
■ La Sécurité militaire	6
<b>Service d'appui</b>	
■ Enseignements de l'opération «COLIBRI» – G 8 (2)	10
<b>Société</b>	
■ Parcours de vie des Suisses de 1920 à 1995	15
<b>Instruction</b>	
■ L'histoire au Stage de formation des officiers	20
<b>Armée 95 – Armée XXI</b>	
■ Témoignage de deux sous-officiers	22
<b>Armement</b>	
■ «Hard Kill»	26
<b>Conduite</b>	
■ Les quatre piliers de la puissance (1)	29
<b>Dossier «Europe»</b>	
■ Sérieuses turqueries (2)	34
<b>Armées étrangères</b>	
■ Evolution de l'armée de terre française (2)	39
<b>Comptes rendus</b>	
■ Histoire de la Légion étrangère	43
<b>Nouvelles brèves</b>	46
<b>Revue des revues</b>	52
<b>SSO: comité central</b>	I-II
<b>RMS-Défense Vaud</b>	III-VI

«Rétro-actualité» pour l'armée suisse

## Dans les années 1920 comme dans les années 2000!

Dans sa thèse *L'armement suisse depuis 1850*<sup>1</sup>, le major EMG Alexandre Vautravers, rédacteur en second de la RMS, montre que la question des économies se pose avec une forte acuité dès l'armistice de 1918. Les crédits militaires ont été sabrés avec si peu de préavis que les régies fédérales doivent licencier une partie importante de leur main-d'œuvre. Cette situation financière force le Département militaire fédéral à augmenter le nombre de dispenses de service militaire lors du recrutement.

En février 1922, le Conseil fédéral exige la mise sur pied dans chaque Département d'une Commission chargée de rendre compte des mesures d'économie préconisées avant le 1<sup>er</sup> juillet. Le Département des finances examinera les propositions...

Un rapport extrêmement détaillé du DMF donne le prix de chaque équipement militaire, ainsi que son évolution pour la période 1910-1930. Il analyse de façon minutieuse les salaires des militaires, des instructeurs, des membres de l'administration et des ouvriers des régies fédérales. Il met notamment en évidence les coûts proportionnellement élevés de la cavalerie et de l'artillerie, mais sans estimation de leur efficacité et sans véritable calcul de rentabilité ou de productivité. Le document ne dégage pas des économies réalistes pour l'avenir.

Le 8 mars 1929, le Conseil fédéral est contraint d'accepter une requête du Conseil national visant à créer une Commission des économies pour l'administration militaire, car le refus de cette proposition aurait été interprété comme une *tentative de dissimulation*. La Commission chargée de l'examen du message du Conseil fédéral et de sa présentation à l'Assemblée fédérale rédige à cette occasion un rapport d'une grande lucidité.

«I. Nous devons d'abord souligner le fait que les honorables motionnaires, se plaçant sur le terrain de la défense nationale, entendent qu'il ne soit pas porté atteinte à celle-ci. On doit à ce point de vue rendre hommage aux sentiments patriotiques contenus dans la motion.

II. Cependant on peut regretter que celle-ci soit l'expression d'une certaine mode qui repa-

<sup>1</sup> Thèse de doctorat dirigée par Béatrice Veyrassat et Girolamo Ramunni, 2005. Manuscrit, pp. 264-265.

*raît, périodiquement, dans nos annales parlementaires, avec une régularité presque semblable à celle qui caractérise le cycle des crises économiques.*

*Ce qu'on est convenu de nommer l'opinion publique s'empare de certaines idées simples et facilement populaires pour faire l'objet de discussions d'autant plus passionnées qu'elles sont mal étayées ou qu'elles n'envisagent qu'un ou deux côtés d'un problème complexe. Or, [...] la question des dépenses militaires n'est qu'un corollaire de principes constitutionnels qui sont les bases de notre organisation militaire et de notre défense nationale.*

*L'opinion publique dit: «les dépenses militaires sont trop élevées, il faut les réduire». Mais l'opinion publique qui n'a pas de responsabilité à assumer, qui lance ses brocards à tous vents, est bien mauvaise conseillère pour les Parlements, qui doivent se prémunir contre les mouvements de mauvaise humeur de l'opinion publique.»*

Le rapport montre la difficulté d'effectuer des économies dans les dépenses militaires. Car une réduction significative dans les postes les plus importants, l'instruction et l'équipement, a nécessairement des conséquences sur l'aptitude de l'armée à remplir sa mission, partant, sur la responsabilité de l'Etat à garantir l'indépendance du pays.

D'autre part, la réduction du «nombre des ouvriers employés dans les ateliers [...] rencontre des oppositions de la part de ceux qui demandent avec le plus d'insistance la réduction du budget militaire et qui critiquent violemment les dépenses pour l'armée, pour autant qu'il ne s'agisse pas des dépenses affectées aux salaires du personnel des régies ou des ateliers.» Il ajoute que «l'expérience de 1911 et de 1912 nous enseigne qu'il ne faut pas nous bercer d'espairs trop grands sur les résultats que nous pouvons attendre de la nouvelle enquête demandée.»

On connaît aujourd'hui les conséquences des mesures d'économie des années 1920! Malgré les efforts de réarmement et de réorganisation consentis sous l'égide du conseiller fédéral Minger au début des années 1930, l'armée suisse n'était pas prête au début de la Seconde Guerre mondiale et elle souffrait de lacunes criantes. Qui en portait la responsabilité? Pas tellement le Parti socialiste, qui n'a jamais eu la majorité aux Chambres mais l'ensemble des partis bourgeois qui ont imposé des réductions des budgets militaires sans tenir compte de la situation politico-militaire, d'un futur possible et des délais incompressibles de montée en puissance, valables pour un petit Etat.

Est-on vraiment sûr que l'histoire ne se répète pas?

**Colonel Hervé de Weck**

## **Armée: coupe de 447 millions de francs entériné**

L'armée devra se serrer la ceinture les trois prochaines années. Après le Conseil des Etats, le National a entériné la coupe de 447 millions de francs prévue dans le programme d'assainissement des finances fédérales pour 2006 à 2008. L'enveloppe dévolue à l'armée a suscité une kyrielle de propositions. Kurt Wasserfallen (PRD) aurait voulu renoncer aux économies prévues, au nom des coupes que le Département de la défense a déjà subies depuis des années. On pourrait aussi se contenter d'une baisse de 222 millions et compenser les 225 millions restants en coupant les vivres à l'Office du logement, a proposé quant à lui Hans Rutschmann (UDC). Le camp rose-vert a tenté de rogner davantage le budget militaire. Pour Jean-Noël Rey (PS), une diminution de 687 millions est possible si l'on économise sur le matériel de remplacement ou les munitions. Les Verts étaient prêts à tailler plus de 4 milliards dans l'armée au profit de la formation, de l'asile ou des transports. Si l'on renonce aux cours de répétition et aux écoles de recrues pendant trois ans, on parvient à épargner plus de 40% (2,3 milliards) du but fixé par le programme, selon Luc Recordon (Verts).

Enfin, au terme d'un vote en cascades, la majorité s'en est tenue à la réduction de 447 millions fixée par le Gouvernement.